DÉPARTEMENT
DU RHÔNE
Arrondissement de LYON

MAIRIE DE SAINT ROMAIN EN GIER
Tél : 04 72 24 58 65

L'ECHO DE SAINT ROMAIN en GIER
N°16 - Septembre 2025

Chères Saint-Romanaises, chers Saint-Romanais,

J'espère que vous avez toutes et tous passé un bel été, propice au repos et aux rencontres et que vous reprenez en pleine forme.
Avec la rentrée, une nouvelle étape s'ouvre pour toutes les communes de France cette année : à compter du 1er septembre débute officiellement la campagne électorale en vue des élections municipales prévues les 15 et 22 mars prochains.
Être élu c'est remplir une grande mission qui nous est confiée par et pour chacun d'entre vous. Se porter candidat à une élection municipale, c'est avant tout un acte d'engagement. C'est choisir de mettre son temps, son énergie et ses convictions au service de la commune, pour renforcer le lien social, améliorer le quotidien de chacun et garantir la vitalité de notre démocratie locale. Pour cette raison, il est essentiel que le respect soit au cœur de cette période : respect des candidats entre eux, et respect des candidats par l'ensemble de la population.
Pour cette élection, une réforme vient modifier le mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants. Nous sommes donc concernés. Alors concrètement, ce que cela change :

- Vous ne pourrez plus rayer ou ajouter de noms sur les bulletins. On ne votera plus pour des personnes isolées, mais pour une liste entière de candidats.
- Lors du dépouillement, chaque liste recevra un nombre de sièges proportionnel à ses résultats. Cela veut dire qu'une liste arrivée en tête ne remportera pas tous les sièges, mais devra partager avec l'opposition, qui sera donc représentée au conseil municipal.
- Enfin, les listes devront être complètes et respecter l'alternance femme/homme, ce qui renforcera la parité dans nos assemblées locales.

La communication que les candidats s'apprêtent à réaliser dans les prochains mois est strictement encadrée avec des affichages uniquement sur les panneaux prévus à cet effet, l'interdiction d'utiliser les moyens de la commune à des fins électorales et la distribution des documents électoraux par les canaux officiels.
Même si ces élections n'auront lieu que dans quelques mois, je vous invite dès à présent, si vous savez que vous serez absents les 15 ou 22 mars, à établir vos procurations afin que votre voix puisse compter elle aussi.
Travailler pour la mairie est une belle aventure, riche d'expériences humaines et de projets concrets. En attendant l'échéance de mars prochain, notre équipe municipale reste pleinement mobilisée pour mener à bien les chantiers en cours :

- les travaux du Gier qui s'achèveront au printemps,
- le chantier SNCF pour la sécurisation du talus déstabilisé suite aux intempéries du 17 octobre 2024, Chemin des Roseaux,
- la remise en état de la salle du stade, malheureusement encore vandalisée,
- la création d'un terrain de pétanque, au stade
- l'installation d'un climatiseur à l'école,
- l'amélioration des sanitaires de la salle de motricité…

Encore bien des sujets à traiter en plus de la gestion quotidienne. Nous restons motivés et engagés au service de tous les Saint-Romanais et ce, jusqu'au dernier jour de notre mandat.
Avec toute ma considération,

Virginie OSTOJIC

Bulletin municipal

Directrice de la publication : Virginie OSTOJIC
Rédaction et Mise en page : Alain GUIGUET
Nous remercions les associations qui participent à l'information en nous adressant les articles qu'elles rédigent à votre attention

CE QU'IL SE PASSE DANS LE VILLAGE

LA MAIRIE RECRUTE UN AGENT

La mairie recrute un agent pour assurer le service de cantine et/ou le service de garderie.

CDD d'1 an renouvelable, sur 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Horaires :
7h15 - 8h15 et 16h30 -17h30 pour la garderie,
11h20 - 13h20 pour la cantine

Au-delà de votre expérience dans l'encadrement des enfants, nous recherchons une personne patiente qui aime travailler en équipe.

Vous n'êtes disponible que le midi ou que le soir ? Votre candidature nous intéresse également.

Merci d'adresser votre CV directement à la mairie : mairie@stromainengier.fr

TRAVAUX DE RESTAURATION DU GIER

Cet article a été réalisé grâce au concours de Mr Damien COURBIL, directeur du SYGR, qui nous a aimablement fourni les informations et les photos.

Vue aérienne à fin juillet

Les travaux vont bon train même si la crue du 17 octobre 2024 nous a contraint à recommencer les travaux sur les réseaux.

Si tout le monde a vu une noria d'engins imposants

D'autres engins moins imposants mais tout aussi importants ont fait partie de l'aventure, tel que ce fouisseur de clous (clous d'une taille jusqu'à 7 mètres).

INSPECTION DE CHANTIER

Une inspection très sérieuse a été mené par les enfants de notre école

INSTALLATION DU GEOTEXTILE

Depuis quelques jours, des travaux sont en cours sur les berges du Gier. Ils concernent la mise en place d'un géotextile biodégradable, une solution à la fois écologique et durable pour protéger l'environnement.

Ce textile spécial a pour vocation, dans un premier temps, de stabiliser la berge afin d'éviter tout risque d'érosion. Dans un second temps, il jouera un rôle essentiel en permettant à la végétation de reprendre naturellement sa place. À terme, une fois les plantes bien enracinées, le géotextile se dégradera progressivement, sans laisser de traces, ne faisant qu'un avec le paysage retrouvé.

LES ARBRES DU BORD DU GIER

De nombreux troncs ont pu être débités en bois de chauffage et mis à disposition des Saint Romanais.

Quant aux grands troncs d'un diamètre supérieur à 60 cm, c'est en passant par Saint-Romain-en-Gier que le directeur du zoo de Saint-Martin-la-Plaine a eu une idée originale : leur offrir une nouvelle utilité.

Bien qu'ils soient plus habitués aux petits volatiles, les arbres de Saint-Romain ont su faire preuve d'une étonnante adaptation. En rejoignant le zoo, ils participent à la fois à l'amélioration du bien-être animal et à une démarche écologique de réemploi.

GESTION DES ARCHES

La 3ème arche a été réouverte, une très grosse quantité de terre a été retirée. Sur les côtés, on voit le niveau de terre (ligne sombre) qu'il y avait auparavant.

La 2éme arche a été protégée par un mur, afin de dériver les courants de crue fortement chargés en pierre.

ALEAS DES TRAVAUX

Malgré quelques petits aléas, telle que la destruction des passerelles de terre permettant la circulation des engins d'une berge à l'autre du Gier. En effet, une montée des eaux subite détruit les passerelles, mais c'est une de leurs caractéristiques, une passerelle ne sert qu'à passer, elle ne doit pas empêcher le passage de l'eau, mieux vaut une destruction de la passerelle plutôt qu'un débordement de la rivière.

LA SURPRISE

Lors du début des travaux, dans le Gier, seul un pneu dépassait, il aura fallu creuser un peu pour dégager le pneu et surtout ce qu'il y avait autour. La voiture était complètement enterrée dans le lit du Gier.

DEPLACEMENT DE LA CROIX DE MISSION

Pour ne pas la laisser en plein milieu du passage, la croix de mission a été déplacée d'une bonne vingtaine de mètres en direction du clos des écoles.

TRAVAUX A VENIR

Si initialement les travaux devaient se terminer au cours du 3eme trimestre 2025, la crue du 17 octobre 2024 a augmenté quelque peu le planning. Cependant la Forézienne a prévu de terminer ses travaux avant octobre, date à laquelle les énormes engins de chantier se retireront du paysage saint romanais. La compagnie des forestiers utilisera des engins de terrassement beaucoup plus petits

Pendant l'hiver, la Compagnie des Forestiers se chargera de replanter entre 4000 et 5000 arbres et arbustes. Les discussions sont en cours pour permettre aux enfants de l'école de venir planter des arbres. (Attention, il ne s'agit en aucun cas d'utilisation de main d'œuvre moins chère mais bien de faire découvrir aux enfants la nature et comment s'en occuper).

Et il ne restera qu'à goudronner la rue du Gier jusqu'à la dernière maison.

NOTRE CENTENAIRE

C'est avec un grand plaisir que madame le maire a été souhaiter un joyeux anniversaire à notre ancienne maire, madame Gabrielle POLICANTE, de Saint Romain en Gier de 1965 à 1971.

COMMEMORATION LOUIS PINGON

Cette année, l'hommage que nous rendons à notre ancien maire s'est tenu le **26 avril à 15 heures** devant la mairie.

JOURNEE DEPARTEMENTALE DE LA RESISTANCE

Ce dimanche 22 juin 2025, la commune a accueilli la Journée départementale de la Résistance, un moment empreint d'émotion et de mémoire collective. En présence de M. Da Passano, une délégation officielle s'est réunie afin de rendre hommage à Louis Pingon, ancien maire de la commune et figure locale du souvenir.

La cérémonie, marquée par la solennité, a rappelé l'importance de transmettre aux jeunes générations l'héritage de celles et ceux qui se sont engagés pour la liberté. Une gerbe de fleurs a été déposée devant le monument commémoratif, tandis que le discours a souligné l'attachement indéfectible de Louis Pingon aux valeurs républicaines et à la mémoire de la Résistance.
Cette journée restera un symbole fort de respect et de gratitude envers ceux qui, hier, ont défendu nos libertés.

REPAS DES AINES

Le 26 juin dernier, la salle communale a résonné de rires et de conversations animées à l'occasion du traditionnel **repas des aînés**. Organisé par la municipalité, cet événement a rassemblé près d'une cinquantaine de personnes venues partager un moment chaleureux.

Autour d'une table soigneusement préparée, les convives ont pu déguster un menu généreux dans une ambiance conviviale. Les discussions allaient bon train, entre souvenirs partagés et nouvelles anecdotes, confirmant l'importance de ces rendez-vous intergénérationnels qui renforcent les liens au sein de la communauté.

La bonne humeur était au rendez-vous et chacun est reparti le sourire aux lèvres, heureux d'avoir passé une journée placée sous le signe de l'amitié et de la solidarité. Les organisateurs remercient chaleureusement tous les participants et donnent d'ores et déjà rendez-vous à l'an prochain.

TOITURE DE L'EGLISE

Comme nous vous l'avions écrit, la poutre du toit était en train de s'affaisser sur la voute de l'église. Les travaux ont été effectués.

Une poutre de 20cm sur 25cm sur une longueur de 5 mètres, amenée en toute sécurité par d'importants moyens de levage

Toute la volige a été changée sur la partie soutenue par la poutre.

Une équipe fière d'un beau résultat effectué dans des conditions météorologiques assez sévères d'un point de vue température.
C'est ainsi que l'église a pu réouvrir ses portes en toute sécurité.

COUVREUR DU GIER

Rencontre avec un couvreur-zingueur de Saint-Romain-en-Gier

Implantée depuis deux ans, l'entreprise de couverture et zinguerie de Yann Sénéchal s'est déjà fait une place dans le paysage artisanal de la région Rhône-Alpes. Avec des interventions réalisées à Saint-Romain-en-Gier (le toit de l'église), ce professionnel met son savoir-faire et son expérience au service des particuliers comme des professionnels.
Originaire du Nord, il y a maintenant treize ans que j'ai posé mes valises en Rhône-Alpes. Le lendemain même de mon arrivée, je trouvais du travail dans mon domaine : la couverture et la zinguerie. Il y a huit ans, c'est à Saint-Romain-en-Gier que j'ai choisi de m'installer. Marié et papa d'un petit garçon qui fait sa première rentrée scolaire cette année, je profite pleinement de la douceur de vie que propose ce village.

La vie à Saint-Romain-en-Gier

Nous habitons à Palavezin, un hameau où la vie de campagne se conjugue avec la proximité des grands axes. Cette situation offre un bel équilibre : calme, authenticité et en même temps une ouverture vers toute la région.

Un artisan à l'écoute

J'ai créé ma propre société il y a deux ans, j'ai eu la chance de travailler sur de nombreux chantiers : réparations de toitures, rénovations complètes, interventions en zinguerie… Chaque projet est l'occasion de mettre en avant la qualité artisanale, l'écoute des besoins des clients et le soin apporté aux finitions.
Mon objectif est simple : offrir un service fiable, réactif et durable, que ce soit pour une petite réparation ou un chantier d'envergure.

SF INFORMATIQUE

Un nouvel allié pour vos soucis informatiques au Clos des Écoles

Installée depuis quelques mois au Clos des Écoles, la société SF Informatique apporte une aide précieuse aux particuliers comme aux entreprises du secteur.

Derrière ce nom, on retrouve Sébastien, un professionnel passionné qui cumule 18 ans d'expérience dans le domaine de l'informatique. Son savoir-faire couvre aussi bien l'assistance aux particuliers – pour résoudre les petits tracas du quotidien comme des mots de passe perdus ou des données effacées – que des interventions plus techniques sur les réseaux d'entreprises.

Déjà sollicité à plusieurs reprises dans le village, Sébastien a su se rendre disponible et efficace pour apporter des solutions rapides, adaptées à chaque situation. Son approche repose sur l'écoute, la pédagogie et la volonté de rendre l'informatique accessible à tous.

Avec SF Informatique, les habitants disposent désormais d'un interlocuteur local de confiance, capable de répondre à une large palette de besoins : dépannage, récupération de données, installation et configuration de matériel, sécurité, optimisation des réseaux…

Pour en savoir plus, rendez-vous sur son site :
www.sf-informatique.fr

SALLE DU STADE : UNE REOUVERTURE MALHEUREUSEMENT REPORTEE

Nous avons le regret de vous informer que la salle du Stade ne pourra pas rouvrir comme initialement prévu en septembre.

En effet, au cours des derniers mois, la commune a dû faire face à une série d'actes de vandalisme qui ont gravement endommagé les installations. Afin de garantir la sécurité des usagers, il a été nécessaire d'intervenir à plusieurs reprises pour réparer et remettre les lieux en état.

Le coût total de ces dégradations est lourd pour notre collectivité. Le remplacement des plaques de plafond détériorées ainsi que le remplacement ou remplissage des extincteurs et autres travaux représentent une dépense d'environ 12 000 €. À cela s'ajoute la perte de recettes liée aux locations de la salle, estimée à plus de 6 000 €. Au final, c'est une perte sèche de près de 20 000 € pour la commune.

Nous sommes pleinement conscients de la gêne occasionnée pour les associations, les familles et les habitants qui comptaient utiliser la salle. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour rétablir la situation au plus vite et permettre une réouverture dans les meilleures conditions de sécurité et de confort.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre soutien dans cette période difficile pour notre commune.

RECENSEMENT 2026

Tout début 2026, comme tous les 5 ans, le recensement national commencera pour notre commune. Vous aurez la visite d'un agent recenseur ou pourrez effectuer votre recensement directement en ligne. Madame Brigitte Robin de Cottarcieux s'est gentiment proposée et passera vous faire remplir le questionnaire de l'INSEE.

PETITION MUR ANTI BRUIT

Une initiative citoyenne, soutenu par la mairie, a vu le jour à Saint Romain en Gier.

« Nous sommes les habitants d'un des plus petits villages de la région de Lyon. Chaque jour, l'A47 qui traverse notre paisible village, apporte avec elle des nuisances visuelles et sonores. De plus, la récente annulation du projet de l'A450 a de fait accentué la circulation sur l'A47, engendrant encore plus de pollution insoutenable – une situation exacerbée par les récentes coupes d'arbres lors des travaux d'aménagement de la rivière du Gier. Le projet prévoit de nouvelles plantations, mais nous savons tous qu'elles ne parviendront jamais à contenir efficacement cette pollution.

À la lumière de ces considérations, cette pétition est pour nous d'intérêt de bien collectif. Les légendes urbaines ont laissé croire aux nouveaux habitants qu'un mur anti-bruit serait mis en place. Pourtant, au fil du temps qui passe, nous avons constamment été négligés, sans la moindre tentative de solution pour atténuer l'ensemble de ces nuisances.

Il est évident pour nous tous que l'installation d'un mur anti-bruit sur l'autoroute A47 serait d'une aide précieuse voir essentielle pour résoudre ces problèmes. C'est pourquoi nous demandons aux acteurs politiques de mettre en œuvre cette solution, non seulement pour diminuer cette pollution, mais également pour permettre aux habitants de regagner une certaine sérénité dans notre village.

Ensemble, nous pouvons faire aboutir cette cause. C'est pour cette raison que nous avons besoin de votre soutien. Signez cette pétition pour faire entendre notre voix et protéger notre village des nuisances de l'A47. »

Une pétition en ligne et sous forme papier (à la mairie) va être mise en place courant septembre.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Les articles des associations ne sont pas corrigés ou modifiés par la mairie. Ils sont délivrés tels qu'ils nous ont été adressés. La mairie décline toute responsabilité des informations communiquées.

Amicale des Boules

L'amicale de boules a organisé son premier tournoi dans ces nouveaux locaux. Son premier tournoi de belotte coinchée s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Les grands gagnants du tournoi :
1er : Nicolas
2eme : Jerôme
3eme : Christian

Fin juin, les sociétaires de l'amicale ont fait leur traditionnel repas de fin d'année scolaire au relais du château de la Roche, pour y déguster un bon plat de grenouille.

On peut distinguer en arrière-plan le château de la Roche qu'une partie du groupe est allé visiter pendant que ceux qui connaissaient déjà faisait une partie de pétanque.

Dimanche 21 septembre 2025 à 13h30
Concours de pétanque à la Bricotte
(Sur inscription à l'amicale de boule)

APE : Association des parents d'élève

Syndell Goncalves efficitty
Metaclé Lyon Sud
Obarapapa
AV Auto Pro
Le pt volsci
Mathis
Uniferme
Le Prejurin
Novelty
Bell'yssia
Mac do
Jungle Parc
Zoo de st martin
King jouet
Ange
La grande Pharmacie
Au Marché Bio

L'APE remercie tous ses partenaires qui ont permis la tenue de la manifestation ainsi que les parents participants aux différentes manifestations
Et bien sûr tous les bénévoles de l'APE

APSR : Association de pèche

Juste avant les vacances, la journée des enfants de l'école a été malheureusement annulée à cause de la canicule. Cependant, des bracelets « APSR » ont été distribués aux enfants et un don de l'association a été faite à l'école de Saint Romain en Gier.

Le week-end du 9 juin l'APSR a organisé leur safari truite d'avant les vacances.

Et le week-end du 2 et 3 juillet : le concours de boule de l'APSR

- Le samedi en doublette.

- Le dimanche en triplette.

ENSEMBLE PAROISSIAL Notre Dame de l'Unité St Martin – St Romain

Bonjour à tous. Voilà les diverses propositions de la paroisse St Martin - St Romain :

- Kidcat tous les jeudis de 16h30 à 18h30 pour les enfants de 3 à 11 ans. Nous les récupérons après l'école. Ils ont un temps de goûter, de jeu, de prière, de caté et d'aide au devoir. C'est une formule très dynamique pleine de joies ! Contact : Damien Guillot - 06 10 40 12 83

- Fête de rentrée de notre ensemble paroissial, dimanche 14 septembre de 10h à 17h à l'église Notre-Dame de Givors Canal

- Week-End Mission Prière Service (WEMPS) à Saint Romain en Gier. Pour plus d'informations, contactez Damien Guillot – 06 10 40 12 83

- Messe à la bougie, samedi 13 décembre à 18h à l'église de Saint Romain en Gier

- Veillée de Noel le mercredi 24 décembre à 18h à l'église d'Échalas

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Mars 2025

SUBVENTION BIBLIOTHEQUE :

Madame le Maire, donne lecture de la demande de subvention de l'association « Les Saint Romain de France » afin de renouveler les livres de la bibliothèque.

Il est proposé pour 2025 de financer 1.20 € par habitants pour l'acquisition des livres, soit 717.60 € (base : 598 habitants).

Après en avoir **Délibéré**, le Conseil Municipal **DECIDE, à l'unanimité,** (M SIMON, MMES BOIRON M. et GARCIA n'ayant pas participé au vote) d'accorder cette subvention pour un montant total de 717.60 € pour l'achat de livres de la bibliothèque municipale pour l'année 2025.

TARIFS LOCATIONS DE LA BRICOTTE :

Au vu des désagréments occasionnés lors de cette location, la commune propose de réduire le prix de moitié.

- La location du 14/15 juin 2025 par un particulier extérieur a la commune lui sera facturée – 50%, à titre exceptionnel, au prix de 350 euros.
- La location du 21/22 juin 2025 par un particulier extérieur a la commune lui sera facturée – 50%, à titre exceptionnel, au prix de 350 euros.

LE CONSEIL MUNICPAL, **par un vote à l'unanimité**, décide d'autoriser les modifications détaillées ci-dessus

Avenants aux conventions de services réalisées par Vienne Condrieu Agglomération :

Les prestations d'assistance de Vienne Condrieu Agglomération aux communes n'ont jamais fait l'objet de revalorisation financière depuis leur création. En parallèle, les services apportés ont évolué. De plus les tarifs établis par l'Agglo sont bien inférieurs aux prix pratiqués sur le marché. Aussi, dans le cadre du chantier « marges de manœuvre », il a été proposé d'actualiser certains coûts ou prestations.

Ainsi, tout en gardant comme objectif le renforcement de la solidarité intercommunale, une augmentation des tarifs de l'ordre de 6 % a été proposée pour les prestations d'assistance payantes fournies par l'Agglo aux communes, à compter du 1er janvier 2025 :

- Convention de mutualisation pour la dématérialisation des marchés et l'assistance du service commande publique, approuvée par délibération du Conseil communautaire n°20-234 ;
- Convention de mutualisation pour l'assistance du service Système d'Information et Télécommunication de Vienne Condrieu Agglomération, approuvée par délibération du Conseil communautaire n°21-66 ;
- Convention de mutualisation pour l'assistance du service commun d'archives Vienne Condrieu Agglomération / Vienne, approuvée par délibération du Conseil communautaire n°21-67.

Le principe de cette revalorisation a été approuvée par délibération n°24-168 du Conseil communautaire de l'Agglo du 24 septembre 2024.

Ainsi, à compter de 2025, les modalités suivantes s'appliquent :

Concernant la convention de mutualisation pour la dématérialisation des marchés et l'assistance commande publique :

- Forfait annuel réévalué et différencié en fonction du nombre de procédures lancées par les communes/EPCI ;
- Forfait de base à 1 800€ (au lieu de 1 700€ initialement) ;
- Forfait à 3 600€ : pour un nombre supérieur à 5 procédures et/ou 10 lots.

Concernant la convention de mutualisation pour l'assistance du système Informatique et Télécommunication :

- Pour mémoire, depuis 2021 (date d'entrée en vigueur de la convention), la révision des prix prévue n'a jamais été appliquée par l'Agglo. Si elle avait été appliquée depuis 2021, cela équivaudrait à une augmentation de 10.58 %.
- Aussi, il est possible de limiter l'augmentation à 6%, à compter du 1er janvier 2025.
- Application de la révision des prix annuelle prévue dans la convention à compter de l'année 2026.

Concernant la convention de mutualisation pour l'assistance du service d'archives :

- Passage d'un coût journalier (7 heures) de 205 € à 218 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE les avenants ci-joints concernant les conventions de services réalisées par Vienne Condrieu Agglomération. **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

CESSION DE LA PARCELLE SECTION A NUMERO 387 VOIRIE de la résidence « LE CLOS DES ECOLES :

La parcelle sise à SAINT ROMAIN EN GIER cadastrée section A numéro 387 pour une contenance de 00ha12a08ca forme la voirie de la Résidence « Le Clos des Ecoles » permettant la desserte de onze (11) lots- maisons individuelles.

Il avait été déposé au rang des minutes de Maître Claire LEYNAUD, Notaire à VERNAISON le 28 septembre 2009 par la société CARVALHO CONSTRUCTION, les pièces relatives à cet ensemble immobilier.
Après une concertation entre la Commune et les différents propriétaires concernés par cette voirie, il a été fait un « état des lieux » de cet accès (entretien, accès pompier, accès service ordures).
Considérant qu'il est nécessaire de faire l'acquisition de cette parcelle, section A numéro 387, auprès des différents propriétaires ou de l'association syndicale constituée à cet effet.
Considérant que cette acquisition a été proposée moyennant l'euro symbolique avec dispense de versement, la Commune ayant à sa charge l'entretien, et les aménagements éventuels.
LE CONSEIL MUNICPAL, **par un vote à l'unanimité**, décide :

- De faire l'acquisition de cette parcelle cadastrée section A numéro 387 auprès des différents propriétaires ou de l'association syndicale constituée à cet effet moyennant l'euro symbolique avec dispense de versement,
- D'intégrer cette parcelle en suite de son acquisition dans le domaine public communal,
- D'autoriser Mme le Maire à signer l'acte authentique d'acquisition et tous les actes afférents à cette affaire.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET DE SERVICES ASSOCIES ET AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES ET/OU ACCORDS- CADRES ET MARCHES SUBSEQUENTS :

Madame le Maire expose que le renouvellement d'un groupement de commandes est envisagé pour l'achat d'électricité coordonné par le SYDER. Ce groupement est à même d'apporter aux pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices, une réponse aux nouvelles dispositions réglementaires en leur permettant de se mettre en conformité avec la loi, tout en optimisant leur procédure de mise en concurrence.
Pour les clients éligibles aux Tarifs Réglementés de Vente (TRV), la loi n°2024-330 du 11 avril 2024 visant à protéger le groupe EDF d'un démembrement a ouvert de nouveau aux TRV à compter du 1er janvier 2026 les PDL en segment C2 et C4 >36 kVA.
Le groupement sera ouvert aux communes du périmètre du SYDER. Le groupement couvre l'ensemble des contrats des établissements publics, y compris ceux qui ne sont pas soumis à une obligation de mise en concurrence dans le cadre des TRV.
Le coordonnateur du groupement sera le Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER). Il sera chargé d'organiser, dans le respect du droit des Marchés Publics, l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs prestataires afin de répondre aux besoins exprimés par les membres du groupement.
Le coordonnateur est également chargé de signer et de notifier les accords-cadres ou les marchés qu'il conclut ; chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurant de leur bonne exécution.
En outre, le coordonnateur est chargé de conclure les avenants aux accords-cadres et marchés passés dans le cadre du groupement.
La Commission d'Appel d'Offre sera celle du coordonnateur du groupement, le SYDER.
Entendu cet exposé et la convention correspondante, **LE CONSEIL MUNICPAL**, **par un vote à l'unanimité** :

- **Accepte** les termes du projet de convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés, annexé à la présente délibération,
- **Autorise** l'adhésion de la commune au groupement de commandes à intervenir ayant pour objet l'achat d'électricité et de services associés,
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement, et toutes autres pièces nécessaires,
- **Autorise** le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune.

Questions et informations diverses :

- Reprise voirie lotissement les hauts de st romain : nous avons été sollicités pour que la voirie du lotissement soit rétrocédée à la commune.

MEMENTO DES COORDONNEES

NOS ARTISANS ET ENTREPRENEURS :

Bar - Restaurant :
O' Barapapa **06 52 32 55 10**
Le Petit Volsci **07 86 77 00 78**
La Roche **06 66 06 00 33**

Couvreur Zingueur du Gier **06-79-89-09-68**

SF Informatique **07-67-16-18-89**

Electricien :
SARL ARCHER Clément **04 78 81 52 51**
clement.archer@yahoo.fr **06 11 71 57 08**

Maçonnerie Générale
Anthony YMAIN : **06 16 36 05 77**
anthony.ymain@hotmail.fr

Plâtrerie, peinture, décoration et carrelage :
CURABA Jean-Christophe **06 12 50 84 75**

Assistantes maternelles :
CHECCACCI Marie-Olympe **06 72 74 20 24**
Fiona MIOSOTTI **06.85.23.61.80**
NOEL Elodie **07.60.75.94.85**
PANETTI Céline **06 84 10 76 13**
ZEGHIDI Catherine **06.74.91.63.53**

NUMEROS D'URGENCE :

Pompiers :	**18**
Police :	**17**
Gendarmerie Mornant :	**04.78.44.00.64**
Urgence Européennes :	**112**
SAMU, Urgences médicales :	**15**
Centre anti-poison :	**04 72 11 69 11**
Centre Hospitalier Givors :	**04 78 07 30 30**
Urgences :	**04 78 07 33 40**
Centre Hospitalier Vienne :	**04 74 31 33 33**
Clinique Trenel Vienne :	**04 74 53 72 72**

MAIRIE
9 pl. Louis PINGON – 69700 Saint Romain en Gier

Téléphone : **04 72 24 58 65**
Fax : **04 72 24 50 69**
Email : mairie@saintromainengier.fr

Horaires d'ouverture :
Les mardis de 13h30 à 18h00
Les mercredis de 9h00 à 12h00
Les vendredis de 9h00 à 12h00
Chaque premier samedi du mois de 9h à 12h
(le vendredi précédent, la mairie est alors fermée)

CABINET MEDICAL :
-Cabinet Médical : **04-78-57-32-50**
-Prise de rendez-vous sur internet par **DOCTOLIB**

ECOLE LOUIS PINGON
7 pl. Louis PINGON – 69700 Saint Romain en Gier

Directeur : Mr FERRATON
Téléphone : **04.72.24.50.00**
Mail : 0690808d@ac-lyon.fr

BIBLIOTHEQUE
9 pl. Louis PINGON – 69700 Saint Romain en Gier

Email : bibliotheque@saintromainengier.fr

Horaires d'ouverture :
Les mardis de 16h00 à 17h30
Le 1er et le 3eme samedi du mois de 10h00 à 11h30

NOS ASSOCIATIONS :
Amicale laïque Jean PABION
amicalestromain@gmail.com

APE, Les enfants d'abord Emmanuelle DUVAL
apelesenfantsdabord69700@gmail.com

APSR Aurélien HENRY
apsrlabricotte@gmail.com

ADPRGA : Jean PABION
adprga4269@free.fr **04.72.24.58.33**

FC Rhône Sud Kevin ESTRAGNAT
549463@laurafoot.net **06 77 91 91 55**

Ensemble Paroissiale Givors Grigny Echalas Saint-Romain-en-Gier
Permanence le mercredi (période scolaire) : 16h-18h :
•à la maison paroissiale 6 rue Victor Hugo, Givors
•par téléphone **09 86 54 67 47**
https://paroissegivors.webnode.fr/
Père Damien Guillot **06.10.40.12.83**

Amicale Boules Alain GUIGUET
Alain.guiguet@saintromainengier.fr **06 76 08 40 72**

Chasse Christian REZE
rchristian69700@gmail.com **06 18 20 52 87**

Saint Romain de France Roger SIMON
roger.simon@saintromainengier.fr **06 11 99 38 80**

VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION :
Espace Saint Germain – Bâtiment ANTARES
30 av. du Général LECLERC – 38 200 VIENNE

Téléphone : **04 74 78 32 10**
Mail : info@vienne-condrieu-agglomeration.fr